



Communiqué
de presse
29/04/2019

Le Réseau des Grands Sites de France accueille trois nouveaux membres

Les sites de Bonifacio (Corse), la Hague (Manche) et Vignobles et Reculées du Jura (Jura) pourront désormais bénéficier de l'expérience des 43 autres membres du Réseau en matière de préservation et de valorisation des paysages d'exception et être accompagnés dans leur démarche pour obtenir un jour le label Grand Site de France.

Bonifacio, une cité médiévale au sommet de falaises calcaires

CHIFFRES CLES DE BONIFACIO

- 4 sites classés au titre de la loi du 2 mai 1930 (plus de 1563 ha terrestres et une façade maritime)
- 2 Réserves Naturelles
- 7 sites Natura 2000
- 1 commune
- 3 029 habitants
- 2 millions de visiteurs/an



Bonifacio © O. Bonnenfant/OEC

Edifiée sur une presqu'île calcaire à l'extrême sud de la Corse, la cité médiévale de Bonifacio est reliée par un isthme à sa campagne qui s'étend sur plus de 13 800 ha de bois, maquis, anciennes oliveraies et exploitations agricoles (viticulture, élevage...). L'économie de Bonifacio, ville de 3 000 habitants, est axée sur le tourisme avec 2 millions de visiteurs par an, concentrée principalement en période estivale.

Garants de la préservation des paysages, du patrimoine, mais également de la qualité de vie des habitants et d'accueil des visiteurs, la commune de Bonifacio souhaite engager le territoire dans une démarche Grand Site de France afin de trouver un équilibre durable entre préservation et développement local.

La Hague, des paysages de landes et de falaises grandioses

CHIFFRES CLES DE LA HAGUE

- 1 site classé au titre de la loi du 2 mai 1930 (4 065ha terrestre et 2 153ha maritime)
- 1 Réserve Naturelle
- 4 sites Natura 2000
- 1 commune
- 12 395 habitants



La Hague ©Nour Hachimi – Commune de la Hague

A la pointe nord-ouest de la presqu'île du Cotentin, le cap de la Hague est "un bout du monde" entouré par la mer. Caractérisé par une très longue façade maritime, ce vaste plateau tire sa singularité d'un ensemble d'éléments : falaises abruptes, landes ondoyantes, ample massif dunaire, murets de pierre, plages de sable fin, villages et ports intimes et préservés... Le cap de la Hague porte également les traces d'une occupation humaine très ancienne (monuments mégalithiques, fermes et manoirs de granit...).

La commune de la Hague qui porte le projet du Grand Site, souhaite, par une attention particulière portée aux habitants, favoriser une meilleure image du territoire en lien avec la réelle richesse de ses patrimoines et ses paysages. Elle entend concilier préservation des singularités du site et une activité économique agricole très dynamique.

Vignobles et Reculées du Jura, des paysages viticoles à la géologie particulière

CHIFFRES CLES DE VIGNOBLES ET RECULEES DU JURA

- 2 sites classés au titre de la loi du 2 mai 1930 : Vignoble du Château-Chalon (436ha) et La reculée de Baume-les-Messieurs (702ha)
- 1 site Natura 2000
- 12 communes
- 4 589 habitants
- environ 300 000 visiteurs/an



Vignobles et Reculées du Jura ©CC Bresse Haute Seille

Perchée sur un éperon rocheux telle une vigie dominant la vallée, la cité médiévale de Château-Chalon, émerveille par la qualité de son architecture et son célèbre paysage viticole. Ce terroir remarquable par l'originalité de son vin jaune

s'étire vers la reculée de Baume-les-Messieurs, longue vallée qui pénètre le plateau calcaire, et qui, avec son abbaye clunisienne entourée de part et d'autres de falaises, constitue un des paysages emblématiques du Jura.

La Communauté de Communes Bresse Haute Seille, porteuse de la démarche Grand Site de France, souhaite poursuivre les actions de valorisation engagées sur ce territoire et porter une attention particulière au problème d'enfrichement des reculées, à la restauration des patrimoines, ainsi qu'à l'affluence touristique sur certains sites clés.

Intégrer le Réseau des Grands Sites de France, un lieu d'échanges et de réflexion

Ces 3 sites ont souhaité rejoindre le Réseau des Grands Sites de France pour :

- Bénéficier de l'expérience des autres membres en matière de préservation et de valorisation des paysages remarquables
- Etre accompagné dans leur démarche vers l'obtention du label Grand Site de France attribué par le ministre en charge de l'Environnement
- S'associer aux réflexions nationales et internationales en matière de préservation et de valorisation des sites d'exception



Le label Grand Site de France : une reconnaissance nationale de la une gestion durable des plus beaux paysages de France

Le label Grand Site de France est inscrit au Code de l'Environnement. Il est attribué par le ministre de la Transition écologique et solidaire, après avis de la Commission Supérieure Sites, Perspectives et Paysages, et ce pour une durée de 6 ans renouvelable. Il distingue une gestion du territoire qui garantit sa préservation à long terme.

A propos du Réseau des Grands Sites de France

Le Réseau des Grands Sites de France rassemble des sites qui ont reçu le label Grand Site de France attribué par le Ministre en charge de l'Environnement et d'autres qui travaillent à l'obtenir un jour. Ses membres s'inscrivent dans une démarche de préservation et de développement durable, dans le respect de l'esprit des lieux et en association avec les habitants. Ils ont en commun d'être des paysages emblématiques de notre pays connaissant une forte fréquentation touristique et protégés par la loi de 1930. www.grandsitedefrance.com



Les Grands Sites de France en quelques chiffres (au 1er avril 2019) :

- 18 Grands Sites de France
- 28 sites engagés dans une démarche d'excellence pour obtenir un jour le label Grand Site de France
- plus de 32 millions visiteurs par an
- 11 régions
- 39 départements
- plus de 350 communes
- environ 900 000 habitants
- plus de 37 métiers différents identifiés
- plus de 400 personnes en équivalent temps plein oeuvrant directement à leur gestion

Contacts Presse

Langage & Projets Conseils :

Manon Vercouter - 01 53 26 42 10 - manon@lp-conseils.com

Réseau des Grands Sites de France :

Camille Guyon - 01 48 74 39 29 - camilleguyon@grandsitedefrance.com

Bonifacio : Sophie Lorenzo - sophie.lorenzo@mairiedebonifacio.com - 04 95 73 00 15

La Hague : Marie Villot - mvillot@lahague.com - 02 33 01 93 21

Vignobles et Reculées du Jura : Diane Muzard - d.muzard@bressehauteseille.fr - 03 84 44 46 80